



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2013



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 17 septembre 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Nicole MAUCLAIR à Michel BACCONNIER – Isella DE MARCO à Daniel TANNER – Rahma KHADRAOUI à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Sophie BAUDOIN à Claude BERENGUER – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Jean-Claude CANO – Grégory COIN à Alain CACALY

Absents : Bénédicte KREBS – Véronique SORIANO – Grégory ESTREMS – Stéphane JEANNET – Isabelle BALLET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné.

DELIB 2013.09.23 15

OBJET : Convention de partenariat avec la mairie de la Verpillière – spectacle Celtic Legend

Monsieur Christophe CASADEI, Adjoint délégué à la culture expose qu'il est proposé, dans le cadre de la programmation culturelle 2013-2014, l'organisation du spectacle **Celtic Legend** le 28 mars 2014 au Médián, en partenariat avec la Mairie de La Verpillière.

Un partenariat a déjà été réalisé en 2011 et 2012 et il est proposé de le renouveler.

Les deux communes participeront à part égale au budget du spectacle en prenant en compte le coût de fonctionnement du Médián et la présence du personnel communal de chacune des communes.

Le budget prévisionnel fait état de 23 500 € en dépenses et 19 000 € en recettes.

A l'issue de la représentation, un bilan précis de l'ensemble des dépenses et recettes sera établi afin de prendre les mesures pour garantir le co-financement réel de l'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la passation d'une convention avec la mairie de La Verpillière pour l'organisation du spectacle du 28 mars 2014 au Médián**
- **DONNE pouvoir au Maire pour signer la convention**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 24 septembre 2013.
Publication et transmission en sous-préfecture le

25 SEP. 2013

Le Maire,

Michel BACCONNIER